

Créez votre projet artistique et culturel sur mesure en milieu défavorisé



Date limite d'inscription : **le mardi 7 novembre à 18h**



Pour vous inscrire, vous devez compléter l'inscription en ligne ainsi que le formulaire *P100 Cadre budgétaire*.

Le personnel de l'équipe-école est invité à créer un projet artistique et culturel qui démontre l'engagement de **deux classes** (ou plus) à mettre de l'avant des pratiques artistiques et culturelles en milieu défavorisé.

Les rencontres, les échanges, les visites et les productions qui découlent de ce projet ont pour but de permettre aux élèves d'être mieux outillés pour prendre la place qui leur revient dans la société.

Les projets sélectionnés démontreront leur pertinence en milieu défavorisé et leur planification tiendra compte du questionnement suivant :

1. Comment le projet va-t-il enrichir les contextes d'apprentissage en classe et lors de la sortie culturelle ?
2. De quelle façon les élèves pourront-ils explorer, interagir et créer afin de prendre leur place dans ce projet?
3. Quels rôles joueront les artistes ou les intervenants culturels qui serviront de médiateurs?
4. Que ferez-vous pour que les élèves puissent relier leur expérience personnelle à celles proposées dans le projet?
5. Quels sont les effets sur les élèves que vous souhaitez observer durant le projet ?

- Une sortie dans un lieu culturel montréalais doit obligatoirement faire partie de la planification du projet.
- Veuillez noter que les nouvelles propositions de projet seront priorisées.

DÉPENSES ADMISSIBLES

LIBÉRATION DU PERSONNEL

Suppléance : **220 \$** par jour -

Remplacement service de garde : **182 \$** par jour

RESSOURCES ARTISTIQUES, CULTURELLES OU SCIENTIFIQUES :

Honoraires : **170 \$** par demi-journée

SORTIES DANS DES LIEUX CULTURELS MONTRÉALAIS

Entrées : coûts d'admission (élèves, personnel et parents)

Transport : autobus nolisé ou transport en commun

MATERIEL (carton, marqueurs, ciseaux, costumes, livres, guides, magazines, logiciels etc.)

Vous avez droit à un montant supplémentaire équivalent à **10%** du total des dépenses prévues pour l'achat de matériel.

Veuillez noter que lorsqu'un projet est retenu, Une école montréalaise pour tous transfère le montant accordé au budget de l'établissement concerné.

En conséquence, le suivi budgétaire du projet relève de la direction de l'école.

MAXIMUM

4 000 \$
par école

Organisme responsable du projet : Une école montréalaise pour tous

Ressources professionnelles : Élisabeth Cervant (514 873-0041, poste 5294)

Richard Moisan (514 873-0041, poste 5357)